



Le BC WELLIN, « As du Volant »

a le plaisir de vous inviter

## à la 15<sup>e</sup> édition de son tournoi international de badminton

### les 16 et 17 octobre 2010

-----

## Doubles le samedi et simples le dimanche

-----

<b>Salle</b>	Hall sportif, rue Pachis Lamkin à 6920 WELLIN (084/38.87.40) à 3 km de la E411 (sortie n°23) – 6 terrains
<b>Horaires</b>	Samedi 16 octobre 2010, de 9h00 à 22h00 Dimanche 17 octobre 2010, de 9h00 à 18h00
<b>Disciplines</b>	Simple D - C2 - C1 (dames et messieurs) Double D - C2 - C1 (dames, messieurs, mixtes) Maximum 3 disciplines par participant et pas 2 disciplines identiques. Exemples : si DMxD, pas de DMxC2 ou si DDC2, pas de DDC1.
<b>Volants</b>	A charge des joueurs (en vente dans la salle) : D et C2 : Yonex Mavis 300 blancs. C1 : Yonex Aerosensa 20.
<b>Droit d'inscription</b>	5 € par discipline – 10 € pour 2 – 13 € pour 3, payables dans la salle.
<b>Comité de tournoi</b>	Pierre GERDAY, Michel DECLAYE, Dominique NIVARLET, Yves DUSSEIN, Alain JACQUET et Gérard GOFFIN (J.A.)

## Modalités d'inscription

Uniquement via le site : [www.competitions.be](http://www.competitions.be)  
Chaque partenaire d'une équipe doit s'inscrire personnellement.  
Les modifications d'inscription sont à effectuer via mail :  
[dominique.nivarlet@belgacom.net](mailto:dominique.nivarlet@belgacom.net)

Un renseignement ? Dominique NIVARLET - 0476/21.62.77

**Du samedi 4 au vendredi 24 septembre 2010** (la date de clôture sera anticipée si le nombre maximum de joueurs est atteint).

## Tirage au sort

Le mercredi 6 octobre 2010 à 20h00  
Tienne des Français, 9 à 5580 ROCHEFORT

## Juge-arbitre

Gérard GOFFIN

qui marque son accord sur la présente invitation :

Pour accord,  
  
G. GOFFIN,  
Juge-arbitre

## Responsable contrôle anti-dopage Règlement

Pierre GERDAY

- Le tournoi est autorisé par la LFBB et se joue selon les règles de la FBB.
- Le fait de s'inscrire entraîne l'obligation de s'acquitter du montant de l'inscription (suivant art. 112 FBB).
- Les joueurs inscrits doivent être en ordre d'affiliation.
- Les joueurs qui prennent des médicaments doivent fournir au Juge Arbitre ou au responsable anti-dopage une attestation médicale sous enveloppe avant le début du tournoi. Ils sont tenus de la récupérer après le tournoi (Art 109.5j FBB). Ils doivent avoir envoyé avant le tournoi une Autorisation à Usage Thérapeutique (AUT, disponible sur le site de la LFBB), complétée par le médecin traitant, au responsable de la Commission Médicale LFBB.
- **Les chaussures de jogging et les chaussures à semelles marquantes sont interdites dans la salle.** La tenue réglementaire est de rigueur (articles C117 et C118 FBB).
- Chaque joueur doit être présent dans la salle ½ heure avant l'heure de son premier match. L'heure du premier match sera communiquée par mail et sur le site [www.competitions.be](http://www.competitions.be).
- Chaque joueur peut être appelé à arbitrer.
- Le comité organisateur se réserve le droit de prendre toutes les dispositions de nature à assurer le bon déroulement du tournoi, tout en restant conforme aux règlements, y compris la limitation du nombre d'inscriptions. Si le nombre d'inscriptions est insuffisant, la discipline sera annulée ou couplée à une série supérieure. Les organisateurs privilégieront l'organisation des matches en poules, en fonction du nombre de participants (au total et par discipline).
- Coaching : les joueurs souhaitant se faire coacher lors d'une rencontre sont tenus, au début de la partie, de désigner à leur(s) adversaire(s) ainsi qu'à l'arbitre éventuel de la rencontre, le nom de la personne (une seule) qui leur servira de coach. Le coach se placera à l'arrière du demi-terrain sur lequel joue(nt) le ou les joueurs coachés. Le coach ne peut parler qu'entre les points.